

■ secrétaire d'Etat à la solidarité

# Valérie Létard dans le Var : « Le handicap doit concerner tous les ministères »

Nouvelle secrétaire d'Etat à la Solidarité (personnes âgées et handicapées...), et caution de l'ouverture au centre du gouvernement Fillon, Valérie Létard débute son exercice ministériel par « le tour » du propriétaire.

« J'arrive » justifie-t-elle, alors j'essaie de faire un maximum de terrain. Je commence par écouter et voir les initiatives intéressantes ». D'où son déplacement dans le Var, hier, qui lui a permis de connaître deux réalisations pilotes dans leur domaine.

## « Construire plus d'établissements »

À Cuers, tout d'abord, la secrétaire d'Etat a visité « Lou Bastidou », un centre de vacances unique en France, entièrement pensé pour les handicapés. Aménagement des pavillons, piscine, activités, tout est ici accessible aux personnes en situation de handicap, grâce à l'énergie et à la volonté de Luigi et Isabelle Quarta, eux-mêmes parents d'une fillette handi-



Valérie Létard, secrétaire d'Etat à la Solidarité, a visité à Cuers « Lou Bastidou », un centre de vacances aménagé pour les handicapés (Photo de gauche). Elle s'est ensuite rendue à l'établissement des personnes âgées dépendantes de Draguignan (à droite). (Photos Patrick Beaudet et Roland Gal)

capée, Lucie. Cette réalisation exemplaire démontre aussi que « le handicap est un sujet qui doit être abordé par tous les ministères », explique Valérie Létard. Il concerne

l'école, la formation, le logement, mais aussi, l'accès aux loisirs, aux vacances, à la culture. » La secrétaire d'Etat reconnaît donc que « la mise en



œuvre de la loi de 2005 sur le handicap demeure un énorme chantier. » Ce texte prévoit, la création de maisons départementales des personnes handicapées, afin

de coordonner et faciliter de telles initiatives. À Draguignan ensuite, Valérie Létard a abordé l'autre sujet majeur de son ministère, concernant le qua-

trième âge et la dépendance. Elle a rencontré les personnels et pensionnaires de « La pierre de la fée », un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes. Sur les 76 places de la maison de retraite, 14 sont réservées à des personnes touchées par la maladie d'Alzheimer. Face aux enjeux du vieillissement, tout le débat porte désormais sur « la prise en charge d'un nouveau risque », cette fameuse 5<sup>e</sup> branche de la protection sociale. « En attendant les conclusions politiques sur le sujet, il faut poursuivre la construction d'établissements et travailler sur la filière de formation pour les services à la personne » insiste Valérie Létard.

C'était, en partie, le rôle de la « journée de solidarité » dont l'application demeure floue le lundi de Pentecôte. « Quoi qu'on en pense, cette journée est là et elle a servi à l'aménagement des établissements pour le plan canicule », rappelle la secrétaire d'Etat.